

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	12

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION
04/11/2024

L'an Deux Mille vingt quatre et le 14 novembre à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
04/11/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Patrick Bastien, Fabrice Mermin, Clarence Appell

Représentés : Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell), Carlos Coelho (pouvoir à Antoine Huynh), Nathalie Jacquier (pouvoir à Brigitte Simon).

Absents : Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Clarence Appell

Délibération n°1 : Approbation convention secours hélicoptères saison 2024-2025

Vu les dispositions inscrites au Plan Départemental de Secours en Montagne du département de la Savoie entre Monsieur le maire de la commune Le Montcel et SAF Hélicoptères dénommé prestataire Savoie pour la période du 7 décembre 2024 au 27 avril 2025 .

Le Maire charge le Prestataire d'assurer des prestations de secours et à toutes les personnes accidentées, blessées ou en détresse, dans la cadre de la mission d'organisation et de distribution des secours qui incombe au Maire.

La commune verse au Prestataire une rémunération liquidée dans les conditions fixées ci-après :

- Au tarif de 76,42€ HT/mn de vol
- La facturation sera établie sur la base « décollage patin/posé patin », un forfait de 6 mn « technique » sera appliqué à chaque démarrage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité

Fait à le MONTCEL, le 15/11/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,
Clarence Appell

